

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 112

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 84

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	98	Pour :	98	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaél ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BOISSON Laurence ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : ASSOCIATIONS – Attribution de subventions : Comité Départemental Handisport / Club Moto Nautique Jurassien / Tennis Club Petite Montagne / DFF.ORG / FRI St Maur

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Terre d'Émeraude Communauté porte la volonté et l'ambition de mettre à l'honneur les associations qui organisent des actions, des manifestations, des événements sportifs, culturels, touristiques et autres permettant de renforcer la notoriété du territoire intercommunal ; les demandes des associations à caractère social étant examinées par le CIAS et attribuées par lui.

Le 31 mars 2021, Terre d'Émeraude Communauté a délibéré en la faveur de l'attribution de subventions à des associations du territoire pour l'année 2021 (délibération 2021 – 028).

Suite à la sollicitation d'autres associations, cette décision fut complétée, le 26 mai 2021, par une délibération complémentaire (délibération 2021 – 065).

D'autres associations ont sollicité une subvention auprès de Terre d'Émeraude Communauté depuis le Conseil Communautaire du 26 mai 2021. Il s'agit des associations désignées ci-dessous :

Association / Projet	Montant (€)
Club Moto Nautique Jurassien / Fonctionnement	1 500,00 €
Tennis Club Petite Montagne / Réfection d'équipement	1 000,00 €
DFF.ORG / JURASWIMRUN	500,00 €
FRI Saint Maur / Triathlon International du Jura	1 040,00 €
TOTAL	4 040,00 €

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans la séance du 29 juin 2021, a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'ATTRIBUER en complément, pour 2021, les subventions aux associations inscrites dans le tableau précité ;

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 65 – article 6574.

DE DIRE que compte tenu des circonstances exceptionnelles liées aux mesures sanitaires de 2021, les montants des subventions approuvées par la présente délibération constituent un plafond et feront l'objet d'un réexamen ; que ces subventions pourront être annulées ou ajustées en fonction du maintien des actions ou de l'engagement de dépenses par les associations,

DE CHARGER Monsieur le Président de la signature de tout document nécessaire et à prendre toute décision relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

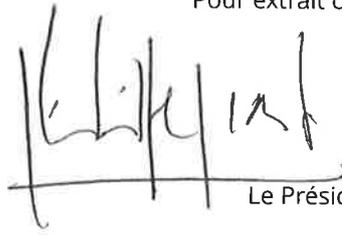
Reçu en préfecture le 16/07/2021

Berger
Levrault

Ont signé au registre des délibérations les membres
présents.

Affiché le
ID : 039-200090579-20210712-D_112_2021-DE

Pour extrait conforme,



Le Président



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210712-D_112_2021-DE